

Compte-rendu de conseil d'école

Année scolaire 2018-2019

Ecole : maternelle Gérard Rives

Ville : Chanonat

Conseil d'école n° 1

Date : 15 novembre 2018

Etaient présents :

Mairie de Chanonat : M Charlemagne, maire ; Mme Mercier, adjointe chargée de la commission des écoles et Mme Gourdon, conseillère municipale

Parents d'élèves : Mmes Racana et Mianat, représentantes titulaires et Mmes Cubizolles et Perrier, leurs suppléantes

DDEN : M Favaudon

Enseignantes : Mme Cayrouse, adjointe et Mme Tournadre, directrice

ATSEM : Mmes De Pedrini Béatrice et Moita Rose-Marie

Etait excusé :

IEN : M Le Curieux, inspecteur de la circonscription Clermont-Gergovie

• **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

Il y avait 105 inscrits, 94 votants dont 92 suffrages exprimés donc un taux de 89.52 % de participation, c'est très bien.

Une liste a obtenu 42 voix et l'autre 50. La première de chaque liste a obtenu un siège.

Mmes Racana et Mianat sont élues titulaires. Mmes Cubizolles et Perrier sont les suppléantes.

• **Effectifs**

Cette année, l'école compte 59 élèves : 25 PS + 15 MS + 19 GS répartis de la façon suivante :

25 PS + 4 MS = 29 avec Mme Cayrouse

11 MS + 19 GS = 30 avec Mme Tournadre

20 naissances ont été déclarées en mairie. L'année scolaire prochaine sera de nouveau avec des effectifs lourds. La directrice demande à Monsieur le Maire si dans le cas où l'Inspection Académique ouvre une classe et crée un poste la classe actuelle occupée par les CP sera pour la maternelle. Il lui répond par l'affirmative. Mme Cubizolles l'interroge alors sur le lieu où ira la classe de CP. Monsieur Charlemagne dit que les CP descendront sur le site « d'en bas ». La mairie étudie la mise en place

d'une structure mobile à installer dans la cour derrière l'école élémentaire et elle attend la décision de l'Inspection.

- **Règlement intérieur**

La directrice procède à la lecture du règlement intérieur. Le seul changement à noter est le quart d'heure supplémentaire de garderie du soir, jusqu'à 18h30 au lieu de 18h15. Il est adopté par l'ensemble du conseil d'école.

- **Bilan financier**

Les comptes de la coopérative scolaire s'élèvent pour la rentrée de septembre 2018 à 954.60 €. La participation des parents a été de 1283 €. Mme Tournadre remercie vivement les familles.

Le projet de classe artistique a été validé, une aide de l'Inspection Académique de 400 € sera accordée pour la danse avec Thierry Lafont. La directrice précise que cette somme correspond à quatre séances d'intervention de l'artiste.

La commune donne 1000 € pour les deux classes (dont 500 € pour les transports et 500 € pour des activités comme la danse).

Le Conseil Départemental attribue 300 € dans le cadre de la Dotation d'Animation Locale Décentralisée.

La coopérative scolaire est alimentée par les dons des familles, les bénéfices des ventes de photos et de sapins de Noël. Elle permet le financement de sorties, d'achats d'albums ou de matériel spécifique à une activité.

- **Projets**

Les deux classes se rendent à la bibliothèque municipale une fois par mois. Les bénévoles sont toujours disponibles et enthousiastes pour proposer diverses lectures aux enfants. Les enseignantes les en remercient chaleureusement. Le cahier de littérature donné aux familles à chaque emprunt fonctionne bien.

Une chorale se réunit dans la salle de jeux une fois par semaine et les enfants participent volontiers.

Tous les après-midi, les moyens travaillent ensemble avec Mme Cayrouse, pendant la sieste des petits. Et les grands sont avec Mme Tournadre.

La danse contemporaine avec le chorégraphe Thierry Lafont : les deux classes sont inscrites au Festival Art d'Ecole, il s'agit d'un projet artistique mené tout au long de l'année, qui aboutira par une journée de valorisation des productions des classes participantes et d'une visite du château de Pionsat à la fin du mois de mai. Il y a eu six séances de pratique de la danse dès la deuxième semaine de septembre et cinq sont prévues en juin et juillet, dont une avec les bébés et leurs nounous du RAM et un atelier avec les parents le mercredi 3 juillet. C'est une date à noter dès à présent, les parents devront s'inscrire.

L'école ira voir la sélection de courts métrages durant le Festival à Clermont au mois de février.

Le Relais d'Assistantes Maternelles s'installe dans la salle de sieste deux fois par mois le mardi matin et plusieurs actions sont programmées en commun avec les classes : lecture pour Noël, ateliers sportifs en janvier, atelier peinture et pâte à modeler en mai et juin, et enfin danse en juillet.

SMVVA (syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon) Intervention sur quatre séances de Victorine, une animatrice-environnement. Une journée-bilan et valorisation est prévue le vendredi 21 juin à Chadieu ou Theix selon la météo.

Les deux classes se sont inscrites à la Semaine de la Poésie : il y aura la venue d'un poète dans chaque classe au mois de mars. Les enfants auront travaillé en amont autour de l'auteur et les enseignantes procéderont à différentes lectures de poèmes.

L'école correspond avec l'école maternelle Pierre Mendès France à Clermont. Les quatre classes s'écrivent régulièrement et plusieurs rencontres auront lieu. La première sortie sera à Clermont sur le thème de Noël au mois de décembre, avec un pique-nique dans l'école des copains et un voyage en tram. La dernière sera une journée sportive au stadium Jean Pellez le jeudi 20 juin, pour laquelle de nombreux parents seront indispensables pour accompagner les équipes et tenir les ateliers.

La directrice informe que l'exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a été effectué le vendredi 9 novembre dans la matinée sans problème. La classe de CP a bien entendu participé. Elle précise également qu'un exercice obligatoire dans tout le département et tous les établissements scolaires va avoir lieu de vendredi 23 novembre dans la matinée. Les parents ont reçu l'information.

Mme Tournadre remercie la commune d'avoir acheté un nouveau jeu dans la cour, c'est une balançoire avec trois sièges. Les enfants ont pu assister à la mise en place du revêtement et du jeu.

- **Questions des parents**

La semaine à quatre jours ? Monsieur le maire répond que le conseil municipal observe la communauté de communes et qu'il ne sait pas encore. Aucune décision n'a été prise pour l'instant.

Les TAP ? Mme Mercier dit qu'il est difficile de trouver des intervenants pour 45 minutes par jour avec des trajets à financer. Mais, elle annonce que dès janvier, les enfants bénéficieront de séances d'éveil corporel deux fois par semaine.

Cantine ? Suite à l'annonce du départ à la retraite de la cuisinière actuelle au 31 décembre, Mme Mercier explique qu'un appel d'offre a été lancé auprès d'une société comprenant diététiciennes et cuisiniers. Les plats principaux seront réalisés sur place par un cuisinier professionnel. Quant aux aliments bio, un pourcentage sera réparti sur les menus (25 %). Le circuit court est privilégié, pour un coût équivalent.

Budget ? Monsieur Charlemagne dit qu'il n'est pas encore voté mais qu'il sera étudié pour être au plus près des besoins. Jusqu'à maintenant il était attribué aux écoles par rapport au nombre de classes.

Vacances scolaires ? Monsieur le maire précise que la communauté de communes des Monts d'Arverne propose un service à l'ensemble des parents de tout le territoire, mais pas sur le site de Chanonat. Il agit personnellement pour que les familles ne payent pas le transport.

Parking de l'école élémentaire ? Monsieur le maire annonce qu'un projet d'aménagement définitif prévoira plus de places de stationnement avec bien entendu un éclairage. Pendant les travaux de la future cantine dans le prolongement de l'école maternelle, la route sera barrée totalement. Une commission spécialisée sera consacrée à la sécurité des passages du public. Les travaux devraient démarrer au printemps prochain.

Mme Tournadre fixe le deuxième conseil d'école à la date du jeudi 14 mars 2019 à 18h30.